



1361 – DÉBUT DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ

Règlement sur l'exercice de la profession d'avocat en société et en multidisciplinarité
Règlement sur l'exercice de la profession d'avocat au sein d'une personne morale sans but lucratif

IMPORTANT

- Veuillez effectuer le paiement des frais sur notre [page de paiement en ligne](#) en sélectionnant le formulaire **1361**. (Voir ci-bas pour payer par chèque.)
- Retournez ce formulaire à greffe.societes@barreau.qc.ca en mentionnant le « numéro de reçu » apparaissant sur votre reçu de paiement.
- Avisez le Tableau de l'Ordre du Barreau du Québec de votre [changement de domicile professionnel](#).

Nom et prénom : _____ No de membre : | | | | | | | | | | - | | |

Je, soussigné(e), membre en règle du Barreau du Québec et dûment inscrit au Tableau de l'Ordre, déclare ce qui suit :

J'exerce dorénavant la profession d'avocat au sein :

- société par actions (SPA) société en nom collectif à responsabilité limitée (SENCRL) personne morale sans but lucratif (PMSBL)

Numéro d'entreprise (NEQ) : _____

Dénomination sociale ou nom de la société : _____

Statut ou fonction au sein de la société (cochez tous les choix applicables) :

- Administrateur Actionnaire/Associé Dirigeant Avocat à la retraite
 Employé ou autres, précisez : _____

Date du début de l'exercice de la profession d'avocat au sein de la société : _____
jj/mm/aaaa

Signé à _____, le _____ jour du mois de _____ de l'année 20_____.

Signature du membre du Barreau du Québec : _____

- Les frais de 57,49 \$ correspondent à 50 \$ plus les taxes applicables (TVQ no 1006163188 TQ0002; TPS no 10677 3344 RT0001).
- Pour payer par chèque, postez la déclaration et un chèque au montant de 57,49 \$ à l'ordre du Barreau du Québec à l'adresse suivante :

Service des greffes - Registre des sociétés
Maison du Barreau, 445, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2Y 3T8